

## changement de parts sociales

## Par morierfrancoise, le 27/09/2012 à 07:45

## **Bonjour**

je posséde une sociètè ou au dèmarrge ,j'étais associè avec ma mère en 2008 mon mari à changer les parts de ma mére a son profit sans lui dire.

Ma mère qui vient de l'apprendre voudrait rècupérer ses parts.

Que peut elle faire?

Qu'elles sont les risques pour mon mari?

Y a t'il presciption au bout de 4 annèe?

Cordialement